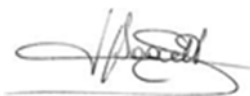


Visa du Service



Visa de Mme la Directrice Générale f.f.

CONSEIL COMMUNAL DU 02 SEPTEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° *- Conseil des Femmes Francophones de Belgique A.S.B.L. - adhésion et désignation d'un représentant de la Ville - demande d'accord - Avis de la section "Santé - Affaires sociales - Lutte contre la Pauvreté - Egalité des Chances".

LE CONSEIL,

Vu la proposition du service Egalité des Chances de la Ville d'adhérer au Conseil des Femmes Francophones de Belgique A.S.B.L. ;

Attendu que Madame Sophie LAMBERT se propose comme représentante de la Ville, dans le cadre de ses compétences en tant qu'Echevine de la Santé, des Affaires sociales, de la Lutte contre la Pauvreté et de l'Egalité des Chances ;

Considérant que le but d'un tel organisme est de grouper, associer, représenter des femmes et des associations de femmes, de tous milieux, opinions et situations, en vue de promouvoir leurs droits et leurs intérêts sociaux, culturels, politiques, économiques, dans le respect de leur autonomie et de collaborer avec d'autres associations, organisations, institutions, organismes privés ou publics, au niveau fédéral, communautaire, régional et international ;

Vu les statuts de ladite A.S.B.L. publiés au Moniteur Belge le 9 juin 1951 et modifiés par les Assemblées Générales des 13 octobre 1995, 26 octobre 1999, 24 octobre 2000, 18 novembre 2003, 27 novembre 2006, 14 mars 2011, 25 février 2015, 22 février 2016 et 20 février 2017 ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu la décision du Collège communal du 16 juillet 2019 de porter le point à l'ordre du jour de la présente séance ;

Vu l'avis émis par la Section Santé, Affaires Sociales, Lutte contre la Pauvreté et Egalité des Chances en sa séance du 22 août 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

Art. 1. – D’adhérer au Conseil des Femmes Francophones de Belgique A.S.B.L. ;

Art. 2. – De désigner Madame Sophie LAMBERT, en sa qualité d’Echevine de la Santé, des Affaires sociales, de la Lutte contre la Pauvreté et de l’Egalité des Chances, en tant que représentante au Conseil des Femmes Francophones de Belgique A.S.B.L.

PROJET soumis au Conseil communal